



**Groupe**

**TAPURA  
HUIRAATIRA**



**Question orale**  
(Séance du jeudi 16 mai 2024)



**Adressée à Monsieur Moetai BROTHERSON, Président de la Polynésie française, en charge du  
Tourisme, des Transports aérien internationaux, de l'Égalité des territoires, des Affaires  
internationales, du Développement des archipels, de l'économie numérique et des Conséquences des  
essais nucléaires.**

**Objet : FRPH – Prix de l'électricité**

Monsieur le Président,

Lors d'une interview accordée à une chaîne locale le 28 avril dernier, le ministre des Finances a révélé que le Fonds de Régulation du Prix des Hydrocarbures avait été intégralement utilisé. Il a également annoncé que ce fonds sera réabondé et nous apprenons que cet abondement d'un montant de 2 milliards F CFP, sera examiné dans un prochain collectif budgétaire. Cette décision est en totale contradiction avec les termes tenus ici même en juin 2022 par une représentante Tavini, je cite : « *Je compléterai mes propos en réaffirmant ici notre volonté de réfléchir à la suppression de ce fonds pour une raison principale : est-il aujourd'hui raisonnable de faire supporter à l'ensemble de la population ..... le poids que représente le FRPH ?* » Autre temps, autres mœurs ou simplement le principe de réalité, monsieur le Président. Pour rappel, notre assemblée a approuvé lors de sa session du 15 décembre 2023 pour le FRPH un budget primitif 2024 de 3,9 milliards de francs CFP.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2024, jusqu'au 13 mai, le prix du baril de WITI a enregistré une hausse significative de 11,84%, atteignant 79,17 USD contre 70,76 USD au 01 janvier 2024, tandis que sur la même période, le dollar US s'est apprécié de 2,35% par rapport au franc pacifique, passant de 107,71 à 110,24 F CFP. Cette augmentation mathématique du prix CAF, même en tenant compte du coût du fret, est indicatif d'une inflation toujours aussi présente n'en déplaie à votre gouvernement.

En reprenant les propos accusateurs de cette même représentante Tavini en séance le 28 juin 2022 lors de l'examen du collectif n°4 des comptes spéciaux, elle avertissait

déjà : "Votre décision de reporter l'augmentation du prix du litre d'essence et de gasoil nous coûte aujourd'hui plusieurs milliards. Ces fonds auraient pu stimuler la transition écologique, notamment en favorisant l'acquisition de véhicules hybrides en vue du passage au tout électrique en Europe pour 2035." Mais, dans un revirement flagrant, suite à la suppression de la TVA sociale, votre majorité a décidé de rendre l'achat de ces véhicules plus contraignant en remettant en question leur exonération. Une telle incohérence politique non seulement compromet notre avenir environnemental, mais révèle aussi un mépris total pour la gestion prudente et visionnaire des ressources publiques.

De plus, en rupture complète avec l'intégrité de l'administration précédente qui avait mis en place une vérité des prix dans le tarif de l'électricité avec un ajustement progressif sur trois ans en protégeant les petits consommateurs, le ministre a brutalement exposé dans cette même intervention que cette politique a été impitoyablement écartée. Cette décision, qui masque délibérément la véritable hausse du prix du kWh en laissant croire à une stabilisation, est une **tromperie manifeste**. La nouvelle directive a non seulement éliminé cette protection mais a également déplacé pour ne pas dire **déguisé la charge financière** de cet ajustement sur le dos du Fonds de Régulation du Prix des Hydrocarbures, **plutôt que de l'éradiquer**. En détournant les fonds du FRPH pour subventionner artificiellement le prix du gasoil des centrales électriques de Tahiti, **argument repris, en son temps à maintes reprises par vos militants experts du domaine**, votre gouvernement a non seulement trahi la confiance publique, mais **impose injustement** un fardeau financier accru à tous les citoyens, frappant avec une sévérité particulière les plus démunis. C'est une manœuvre scandaleuse qui démontre une insensibilité flagrante aux souffrances des familles qui luttent déjà pour joindre les deux bouts dans un contexte économique tendu, et en totale opposition des déclarations de la représentante de votre parti en 2022 : **"est-il aujourd'hui raisonnable de faire supporter à l'ensemble de la population ..... le poids que représente le FRPH ? "**

Il semble que l'ironie du sort ait voulu que son propre parti, une fois au pouvoir, exacerbe cette injustice. Voilà une volte-face cynique qui trahit les principes fondamentaux d'équité et de responsabilité. C'est un poids économique conséquent que vous avez non seulement adopté mais intensifié, trahissant ainsi les promesses éclatantes formulées lors de votre campagne électorale : **"Lutter contre la vie chère"**

Enfin, reprenant sans détour le principe impitoyable de Lavoisier, "Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme", **il devient manifeste que votre gouvernement n'a fait que travestir la charge financière plutôt que de l'éliminer**. C'est un fardeau économique massif que vous avez non seulement accepté mais exacerbé. Il est scandaleux de constater que ce même fardeau, autrefois vigoureusement dénoncé par vos représentants dans cet hémicycle en 2022, continue de s'alourdir dans un contexte d'inflation persistante et accrue (+2.7% en glissement annuel à fin mars).

Monsieur le Président, pourriez-vous nous éclairer sur le solde actuel du FRPH au 30 avril 2024 et détailler les obligations financières du Pays envers EDT pour l'année 2024, en tenant compte d'un prix CAF au moins équivalent à celui observé fin avril ?

Je vous remercie.



**Tepuaurii TERITAHĪ**